



Intervention Unsa Education CDEN 14 juin

Monsieur l'inspecteur d'Académie, Mesdames, Messieurs,

Comme vient de le dire dans son exposé le docteur Bucholtz, la question des rythmes scolaires ne peut se cantonner à la seule école primaire. De même il ne faut pas dissocier l'organisation de la journée, de la semaine et de l'année.

Ce débat sur les rythmes ne peut pas être non plus un débat sur les seuls horaires. On ne fera pas l'économie d'une réflexion sur la lourdeur et la cohérence des programmes mis en évidence dans le questionnaire ainsi que sur le rythme des apprentissages.

Il faut aussi s'interroger sur l'articulation avec les temps post et péri scolaires ou encore sur la question des devoirs

Le débat est complexe, il doit être large et associer tous les acteurs concernés : jeunes, familles, enseignants collectivité et acteurs économiques.

Cette complexité nécessite de prendre le temps de la concertation et de l'écoute de tous les arguments, seule méthode pour construire des propositions crédibles et acceptables par chacun. Or la récente décision unilatérale de Luc Chatel d'organiser, dans une centaine d'établissements, une journée scolaire articulée autour du sport entame d'ores et déjà la crédibilité du processus.

L'organisation préconisée (sur le modèle du lycée de Meaux, inspiré du modèle allemand, déjà daté et largement remis en cause outre-Rhin) ne répond pas à la question des rythmes scolaires. En quoi une journée aussi chargée en heures de cours que la journée actuelle, sans pause méridienne, à laquelle on ajoute deux heures d'activités sportives représente-t-elle un progrès en termes de rythmes ?

Pourquoi ne pas plutôt essayer le modèle finlandais avec des enseignants en surnombre ?

L'Unsa éducation reste vigilante sur cette question comme sur celle des rythmes scolaires et tient à dire que toute instrumentalisation de ce sujet de société à des fins d'économies budgétaires sonnerait le glas d'une évolution pourtant indispensable.